

AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune d'ANGLARS-SAINT-FÉLIX (12390)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 15/12/20 dans le cimetière d'Anglars :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carre 1 - 11	10/07/1928	VERNHES* née BOISSIERE	- FAMILLE VERNHES - ? ?
2 - Carre 1 - 13	25/04/1950	VIGUIE Justin ROQUAIN	- VEZE Adeline née VIGUIE - 1950 - VIGUIE Hippolyte - 1950
2 - Carre 1 - 20	10/07/1945	LAVERGNE Tobie	- LAVERNHE Tobie - 1958 - LAVERNHE Justine née BRUGEL - 1945
2 - Carre 1 - 30	12/12/1928	SABATIER	- FAMILLE SABATIER - FAMILLE ROUQUETTE - ? ?
2 - Carre 1 - 35		ALBAGNAC* Baptiste DELBES André	- FAMILLE DELBES* ANDRÉ - ? ?
2 - Carre 1 - 40	15/01/1928	COUFFIN Henri	- FAMILLE COUFFIN Henri - COUGOULE Célestine - 1918 - COUFFIN Félix - 1931 - MARRE Marie - 1951 - COUFFIN Henri - 1963
2 - Carre 1 - 48	15/11/1938	MALATERRE Auguste	- MALATERRE Paul - MALATERRE Augustine née LAVABRE - 10/03/1925
2 - Carre 1 - 54	02/04/1950	CASTES Germain	- FAMILLE CASTES - FAMILLE VEYRIAC - ? ?
2 - Carre 1 - 112	10/08/1953	BAUX Julia	- FAMILLE BAUX - FRAYSSE Marie - 1909 - BAUX Julien - 1938 - BAUX Julia - 1958 - BAUX Clair - 1959
2 - Carre 2 - 10	02/10/1970	CHINCHOLLE Joseph	- FAMILLE CHINCHOLLE - FAMILLE CHAPPE - ? ?

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 3 ans ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à ANGLARS-SAINT-FÉLIX, le mercredi 16 décembre 2020

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

Dominique ROUQUETIÈRE

